



OFFRE D'EMPLOI PUERICULTEUR/ PUERICULTRICE (H,F,X)

Dans le cadre du décret Wallon du 25 avril 2002 créant l'aide à la promotion de l'emploi et le soutien aux familles à naissances multiples, le CPAS d'Ans recrute un(e) **PUERICULTEUR / PUERICULTRICE** pour s'occuper de trois enfants en bas âge, dont deux nouveaux nés, au domicile de la famille.

Ses missions :

- Assurer la surveillance et la sécurité des enfants ;
- Apporter les soins aux enfants et veiller à leur bien-être ;
- Organiser son travail en tenant compte des priorités et des instructions données ;
- Communiquer et établir une relation professionnelle avec la famille ;
- Assurer le développement affectif et psychomoteur.

Tâches :

- Hygiène, bains et soins aux enfants ;
- Préparation et distribution des biberons, repas, encas et vaisselle ;
- Nettoyage des objets de puériculture et autres utilisés par la (le) puéricultrice(teur) ;
- Promenade journalière ;
- Organiser les activités avec les enfants (bricolages, jeux,).

Compétence et qualités attendues :

- Travailler méthodiquement et rigoureusement ;
- Faire preuve de respect, patience, empathie, diplomatie, tolérance ;
- Avoir de la conscience professionnelle ;
- Facilité d'adaptation et de communication ;
- Sens des responsabilités et de l'autonomie ;
- Dynamisme et créativité ;
- Respect des règles de déontologie, du secret professionnel et de la discrétion ;
- Capacité d'évaluer la gravité des situations, sens des priorités, efficacité ;
- Réagir rapidement avec calme et maîtrise de soi, en présence d'un événement soudain ou imprévu ;
- Pouvoir prodiguer les premiers soins en cas d'incident.

Votre profil :

- Être titulaire d'un diplôme de puériculteur(trice) à l'entrée en fonction ;
- Avoir une expérience de 5 ans minimum dans le domaine de la petite enfance.
- Avoir les aptitudes physiques requises ;

- Être dans les conditions de l'aide à la promotion à l'emploi APE Forem ;
- Être en possession d'un extrait de casier judiciaire article 596 alinéa 2 (modèle « mineurs ») datant de moins de trois mois ;

Nous vous offrons :

- Un contrat de travail à temps plein (36h/semaine) à durée indéterminée lié à la subvention « naissances multiples ».
- Plus d'informations sur la rémunération / les avantages liés au contrat peuvent être obtenus à l'adresse mail cpaspersonnel@ans-cpas.be ou par téléphone au service du personnel à Mme Sara Zourhbat 04 247 74 25 / M. Olivier Despy 04/247 74 24.

Lieu d'exécution du contrat de travail :

Ans.

Modalités du recrutement :

Les candidatures (CV, lettre de motivation, et copie du diplôme) doivent être transmises pour le 29/05/2026 au plus tard par mail à cpaspersonnel@ans-cpas.be.

Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas pris en considération.

Le CPAS se réserve le droit d'effectuer une pré-sélection des candidats.